

# marchés #25 & gestion

Février 2019

La newsletter de Federal Finance Gestion

## Après une fin d'année difficile, les marchés actions sont de nouveau en progression

Depuis le début d'année, on observe une reprise des marchés actions. Les taux longs se sont stabilisés. Les résultats du quatrième trimestre des sociétés (européennes et américaines) rassurent, pour le moment, les investisseurs. Ce qui explique, en partie, pourquoi les marchés se redressent progressivement. Reste cependant un manque de visibilité sur trois sujets : les négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine d'une part, entre les États-Unis et l'Europe d'autre part et le Brexit.

### **Le ralentissement économique se confirme en Chine**

La Chine a annoncé 6,4% de croissance économique au quatrième trimestre 2018, soit une croissance de 6,6% pour l'ensemble de l'année 2018. Le gouvernement va prendre des mesures de relance telles que : la diminution du coefficient des réserves obligatoires pour les banques, la prévision de subventions pour le secteur automobile, des baisses d'impôts et des augmentations de dépenses publiques essentiellement liées aux infrastructures.

### **Les États-Unis libérés temporairement du Shutdown**

La situation semble se débloquer progressivement chez nos voisins américains. Après 35 jours de Shutdown, les démocrates et les républicains ont trouvé un terrain d'entente. Rappelons que Donald Trump souhaitait 5,7 milliards de financement pour son projet de mur entre les États-Unis et le Mexique. Pour le moment, ce financement est bloqué mais Trump a conclu un accord avec les dirigeants du Congrès mettant temporairement fin au Shutdown, en prévoyant un financement des services publics fédéraux jusqu'au 15 février. Quelques indicateurs prédisent un ralentissement modéré de la croissance. Néanmoins, le marché du travail reste très dynamique, avec une création de 304 000 emplois le mois dernier et des salaires toujours en hausse de 3,2%.

### **Des incertitudes quant à la situation européenne**

En Europe, les échéances électorales du mois de mai présentent un risque important. En effet, les élections européennes pourraient être influencées par la montée du populisme, avec pour conséquence un Parlement européen en partie composé d'anti-européens.

Du côté de l'Italie, en récession technique après avoir connu deux trimestres d'évolution négative de son PIB, la croissance

2019 a été revue à la baisse à 0,6%. Il est très probable que le sujet du déficit budgétaire revienne prochainement sur le devant de la scène car le chiffre annoncé ne sera alors pas respecté.

En ce qui concerne la France, la croissance en 2018 a également été revue à la baisse à 1,5% et devrait demeurer à 1,5% pour l'année 2019. Le mouvement des gilets jaunes n'affecte pas, pour l'instant, les marchés financiers, et les mesures d'Emmanuel Macron en faveur du pouvoir d'achat des ménages (prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires, etc.) devraient garantir un bon niveau de consommation pour 2019.

Plus alarmant à l'Est, l'Allemagne est pénalisée par le secteur automobile et la baisse de la dynamique du commerce international. Donald Trump projette de taxer les voitures européennes - donc essentiellement les voitures allemandes - mais les discussions sur cette question n'ont pas encore commencé. Les prévisions de hausses de salaires, supérieures à 4%, pourraient venir améliorer le pouvoir d'achat.



Cependant, le consommateur allemand a traditionnellement tendance à épargner plutôt qu'à consommer et ne dépensera pas nécessairement à hauteur de l'augmentation de son pouvoir d'achat. Le gouvernement a donc revu à la baisse sa prévision officielle de croissance économique en 2019 à 1%. Notons que l'Allemagne dispose de moyens pour relancer son économie si nécessaire, les principaux axes de relance étant la hausse de la dépense publique et la baisse d'impôts.

### **Le contre-la-montre du Brexit**

Au Royaume-Uni, l'issue du Brexit est encore incertaine. Le 15 janvier, le parlement britannique a refusé le plan sur lequel Theresa May et Bruxelles s'étaient mis d'accord. Le second plan a également été refusé car le parlement le jugeait trop proche du plan initial. Deux amendements ont alors été votés : un premier amendement demandant à Theresa May de renégocier l'accord avec Bruxelles notamment sur le sujet du Backstop (une clause de sauvegarde empêchant le retour d'une frontière physique entre les deux Irlande) ; un second amendement impliquant le refus du no-deal coûte que coûte. Le 13 février, Theresa May présentera au Parlement britannique un nouveau projet qui votera ou non cet accord le 14 février. Chacun espère qu'une des deux parties cédera et qu'une alternative sera trouvée au Backstop. Enfin, une autre possibilité pourrait être le report de la date du Brexit, fixée au 29 mars 2019. S'il y a no-deal, le Royaume-Uni sera évidemment le principal impacté, mais la zone Euro le sera également.

### **Le reflux de l'inflation soulage les banques centrales**

L'inflation semblant sous contrôle, les banques centrales (aussi bien la FED que la BCE) estiment que leurs resserrements monétaires pourraient être plus progressifs. Cela peut remettre en cause les hausses de taux directeurs de la FED initialement programmées pour 2019, ou tout au moins en limiter le nombre (une ou deux hausses de taux plutôt que trois attendues auparavant).

Lors de leurs comités respectifs, Jérôme Powell et Mario Draghi ont annoncé avoir également plus de marge de latitude. La hausse des taux directeurs initialement programmée en zone euro à la fin de l'été pourrait être reportée. Les politiques monétaires resteront donc assez conciliantes, ce qui constitue une bonne nouvelle du point de vue de la croissance économique.

### **Les prévisions de Federal Finance Gestion**

Les banques centrales vont sans doute se montrer plus accommodantes que prévu, ce qui va limiter la hausse des taux courts. Dans ce contexte, les taux longs devraient progresser légèrement aux États-Unis et sur le Vieux Continent. Sur les marchés des actions, les perspectives de croissance bénéficiaire restent positives. Malgré un tassement de la croissance mondiale, les fondamentaux économiques sont de bonne facture et cela devrait permettre aux marchés d'enregistrer une hausse sur l'ensemble de l'année.

## **À propos de Federal Finance Gestion**

Federal Finance Gestion est une société de gestion née à Brest en 1980. Avec un encours de plus de 36 milliards d'euros en 2018, elle se place au 18e rang des sociétés de gestion au plan national. Federal Finance Gestion propose une large gamme de fonds communs de placement, des offres de gestion sous mandat, des fonds d'épargne entreprise pour satisfaire une clientèle de particuliers, institutionnels et entreprises.

## **À propos d'Arkéa Investment Services**

Arkéa Investment Services regroupe l'ensemble des spécialistes en gestion d'actifs et banque privée du groupe Arkéa. Fort d'un écosystème de boutiques expertes (Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion, SWEN Capital Partners, Vivienne Investissement, Mandarine Gestion et Arkéa Banque Privée) totalisant plus de 50 Md€ d'encours, Arkéa Investment Services crée des solutions pour protéger et valoriser les placements de ses clients afin de leur permettre d'avoir confiance dans la réalisation de leurs projets.



Service Relations Clientèle

 **N°Cristal 0969 32 88 32**

APPEL NON SURTAXE

[contact@Federal-finance.fr](mailto:contact@Federal-finance.fr)

FEDERAL FINANCE GESTION, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6500000 euros. Siren 378135610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004. TVA : FR 87378135610. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Adresse postale : BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement. Les futurs investisseurs doivent entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer eux-mêmes et/ou avec le concours de leurs conseillers l'adéquation de leur investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui leur sont applicables ainsi que leur sensibilité aux risques inhérents aux instruments financiers. Les valeurs figurant dans les portefeuilles modèles présentés ne comportent aucune garantie ni protection et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. Crédit photo adobe stock 60790721/129310737.